Broye Source de Vie - Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2017

1-2.Accueil, liste des présences, personnes excusées, remerciements

M. Eric Chatelanat, président, ouvre l'assemblée générale et souhaite la bienvenue à chacun.

Une cinquantaine de membres sont présents et 35 sont excusés

Le président remercie Mme Marielle Friedli pour la mise à disposition de la salle et un petit présent lui est offert.

Il a une pensée pour M. Marc-Olivier Genillard, webmaster, qui a des problèmes de santé et qui n'a pas pu venir ce soir. Un cadeau lui sera remis en guise de remerciement pour son travail bénévole depuis le début de l'association. Une seconde pensée est adressée à Julien Devanthéry , ingénieur très actif dans les bureaux mandatés pour le secteur de Villeneuve, excusé. Eric Chatelanat a également une pensée pour toutes les personnes dont il n'a pas connaissance et qui sont retenus par la maladie.

3. Lecture et approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé avec les convocations. Il ne suscite aucun commentaire et est accepté.

4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée par l'assemblée. Chacun peut le consulter sur notre site internet. Jean-Michel Vessaz , qui l'a rédigé, est remercié pour son excellent travail. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Rapport du Président

Le rapport du président est annexé à ce procès-verbal. Suite à sa lecture, Jean-Christophe Rapin demande si l'association est informée du projet STEP prévu dans la Vieille Broye à Payerne. Eric Chatelanat répond que le projet est actuellement gelé à cet endroit et qu'il n'y a, pour l'instant, rien de concret. Il poursuit en donnant des informations sur ce projet lié aux STEP : Les communes doivent faire des investissements permettant, à terme (vision 2025), de traiter les eaux contre les micropolluants. C'est un gros projet engendrant de grosses sommes pour les communes, mais qui ne peut qu'être bénéfique pour les milieux concernés.

Suite à une demande,l'adresse web de l'exposition temporaire du Visage de la Broye au Musée du Vieux Moudon sera disponible le site internet de Broye Source de Vie.

6. Rapport du caissier sur les comptes au 31.12.2016

Le caissier, André Cherbuin, présente le résultat de l'exercice au 31.12.2016

Concernant les recettes, l'association a encaissé Fr 2'680.- de cotisations des membres actifs, Fr 1'200.- de cotisations des membres familles et Fr 4'600.- de cotisations des membres associations et communes. L'association a également reçu des dons pour un total de Fr 5'995.-, les recettes représentent un montant de Fr 14'475.-

Au niveau des dépenses, il y a Fr 128.- de frais de représentation, Fr 1'215.60 de frais de bureau, Fr 378.- liés au site Internet, Fr 943.45.- de prime assurances, Fr 143.80.- de frais bancaires, Fr 300.- d'indemnité du Président, ainsi que Fr 128.20.- de frais divers. Au total, les dépenses représentent un montant de Fr 3'237.05.-

L'exercice 2016 dégage un bénéfice de Fr 11'237.95

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Mélanie Jöhr qui a contrôlé les comptes accompagnée de M. Jean-Christophe Rapin nous lit son rapport. Elle affirme que les comptes sont tenus avec soin et rigueur et souligne l'excellent travail du caissier. Les explications demandées ont été amenées avec clarté et précision. Finalement, elle propose d'accepter les comptes afin de donner décharge au caissier, ainsi qu'au comité.

8. Approbation des comptes 2016 et décharge

Les comptes, ainsi que le rapport des vérificateurs de comptes sont acceptés à l'unanimité. Le caissier et les vérificateurs sont remerciés pour leur travail.

9. Rapports divers et informations générales sur l'avancement des dossiers

Commission marketing-sponsoring

Philippe Savary, responsable de la commission marketing-sponsoring, indique que la principale activité de sa commission depuis la dernière Assemblée générale était d'effectuer des démarches pour financer les quotes-parts de 20%, soit Fr 440'000.-, à la charge de la commission d'endiguement de la Broye fribourgeoise sur le secteur de zone alluviale de Villeneuve. Il précise que la commune de Surpierre mettra à disposition gratuitement le terrain nécessaire pour la renaturation. Il remercie les communes soutenant le projet, et particulièrement M. Pierre-Yves Saugy qui a toujours apporté un grand soutien au projet. La somme représentée par la quote-part pourrait varier suite aux résultats de l'étude sur la source concernée par la renaturation de cette zone. Actuellement, les démarches de sponsoring ont permis d'obtenir des promesses de paiement d'environ Fr 220'000.-. D'autres

sponsors potentiels doivent encore rendre réponse et divers dossiers doivent encore être envoyés. Nous sommes optimistes pour trouver l'ensemble du montant ces prochains mois.

Quatre soirées d'observation de castors ont été organisées dans le cadre du passeport-vacances.

La maison de la rivière qui était l'invitée d'honneur du comptoir de Payerne a sollicité notre aide pour la tenue de leur stand. Gilbert Jöhr, de la commission manifestation, et Philippe Savary ont accepté et ce dernier tient à remercier toutes les personnes ayant œuvré sur le stand.

Il tient aussi à remercier l'entreprise Anyscreen qui continue à filmer nos différentes actions et dont la directrice, Mme Monachon, absente ce soir, recevra un petit présent ultérieurement, les représentants de la presse et autres médias, qui couvrent toutes nos actions, les membres de sa commission M. Jean-Louis Blanc et Marc Pittet pour le travail fourni.

Commission manifestation

Gilbert Jöhr, responsable de la commission manifestation, annonce que le comptoir Broyard aura lieu du 17 au 26 novembre 2017. L'association est déjà inscrite et les plannings sont déjà envoyés aux membres des commissions et du grand comité. Gilbert Jöhr espère pouvoir montrer les premières images des travaux de l'embouchure à Salavaux.

Eric Chatelanat souligne l'importance du comptoir pour la visibilité de l'association, l'apport de nouveaux membres et vaincre les réticences. Il remercie Gilbert Jöhr pour le travail effectué durant les comptoirs. L'assemblée l'applaudit.

Commission renaturation

Eric Chatelanat informe que son responsable, M. Roman Hapka, s'est excusé. Ce dernier n'a rien de particulier à dire, Eric Chatelanat ayant évoqué les différents dossiers, excepté de remercier le comité pour le travail fourni.

Commission irrigation-impact agricole

Eric Chatelanat informe que son responsable, M. Joël Perrin, s'est excusé et que la solution à long terme pour Grange-Marnand passe par des travaux de renaturation et d'irrigation. Il ajoute que pour le secteur Villeneuve, il est prévu de creuser une fosse vers la passerelle afin de favoriser le pompage pour l'irrigation agricole. Faute d'autres solutions et les agriculteurs ayant besoin d'eau, cet aspect a été intégré dans le cadre de ces travaux.

Pierre-Yves Saugy tient à remercier le comité et la commission marketing-sponsoring et souligne la grande importance de cette commission.

10. Approbation des différents rapports

L'assemblée accepte à l'unanimité tous les rapports en bloc.

11. Admission(s), Démission(s)

Jean-Michel Vessaz annonce 8 admissions, dont 2 biologistes. Ces admissions sont acceptées à l'unanimité. Il annonce également 4 démissions.

12. Fixation des cotisations pour 2017

Notre Caissier M. André Cherbuin propose le statut quo : cotisation individuelle Fr. 20.00, famille Fr. 50.00 et Associations, entreprises et collectivités publiques Fr. 100.00. Acceptation à l'unanimité.

13. Budget 2017

Le budget prévoit un total de recettes de Fr 8'501.- et un total de dépenses de Fr 15'700.- Ce qui prévoit un déficit de Fr 7'199.-

14. Approbation du budget 2017

Le budget 2017 est accepté à l'unanimité. Eric Chatelanat rappelle que l'argent reçu par les sponsors va directement pour les maîtres d'ouvrages et ne transite pas dans notre budget.

Il n'est pas prévu de faire de collectes d'argent lors du comptoir, mais il serait possible de donner des bulletins de versement aux personnes intéressées. Vendre des articles, comme par exemple des cartes postales de la Broye, est une idée qui n'a jamais été exécutée faute de temps.

15. Désignation du comité

Démission d'André Cherbuin et de Jean-Michel Vessaz. Tous les deux sont remerciés pour leur travail fourni et applaudis par la salle. Un présent est remis à chacun. Pour remplacer Jean-Michel Vessaz, le comité propose la candidature de Marc Pittet, biologiste, qui a joint l'année dernière la commission sponsoring-marketing. Pour remplacer André Cherbuin, le comité propose Alexandre Ghiraldi, ingénieur HES en géomatique, qui a déjà l'expérience de la fonction de caissier. MM. Marc Pittet et Alexandre Ghilardi sont élus par acclamation, ainsi que les autres membres du comité, Eric Chatelanat, Gilbert Jöhr et Audrey Friedli, qui sont reconduits.

16. Désignation du grand comité et des commissions

Aucune démission n'étant enregistrée, les membres du grand comité ainsi que ceux des commissions de travail sont réélus en bloc, par applaudissements. La liste des membres de ces organes est disponible en annexe. Ils sont remerciés et acceptés à l'unanimité.

17. Nomination des vérificateurs des comptes

Jean-Christophe Rapin et Jean-Louis Blanc sont vérificateurs. Marielle Friedli est suppléante.

18. Plan d'actions

- Suivre et intervenir auprès des cantons de Vaud et Fribourg pour faire avancer les dossiers de manière générale.
- Embouchure de la Broye à Salavaux : Suivre les travaux sur le secteur
- Villeneuve : Suivre et soutenir l'étude de détail, favoriser le lancement des travaux sur la zone alluviale
- Valbroye : Suivre et soutenir l'étude préliminaire lancée par la commune, renaturation et irrigation, favoriser le lancement de projet définitif, mise en travaux
- Recherche de fond
- Faire lancer les études de faisabilité pour les prochains secteurs prioritaires (Payerne, Fétigny, ...)
- Travail de lobbysme à poursuivre auprès des communes riveraines
- Communication (Newsletter, Facebook, ...)

19. Divers et propositions individuelles

L'organisation de marches didactiques le long de la Broye est une idée intéressante, mais nécessite de l'énergie et du temps pas forcément disponible. Eric Chatelanat rappelle l'existence du sentier didactique « Boris le castor » sur la zone de Villeneuve. Il est conscient que ce type de projet est attendu par la plupart des membres.

Marie Strehler informe qu'il serait intéressant de participer à la Fête de la Nature. Eric Chatelanat approuve l'idée et encourage les membres à s'annoncer pour participer activement à ce genre de manifestation.

Philippe Savary remercie Eric Chatelanat au nom du comité et de l'association pour l'énorme travail qu'il fournit pour Broye Source de Vie. L'assemblée l'applaudit.

L'assemblée est levée, suivie du verre de l'amitié.

Payerne, le 20.06.2017.

Eric Chatelanat	Marc Pittet
Président	Secrétaire